



# LA MÉTROPOLE TRANSFORME LE CENTRE-VILLE DE MARSEILLE



JEUDI 7 MARS 2019

# MARSEILLE CHANGE



## SOMMAIRE

**DES AXES ROUTIERS AU CENTRE-VILLE,  
LA MÉTROPOLE ET LE DÉPARTEMENT  
TRANSFORMENT MARSEILLE** **3**

**REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS  
DU CENTRE-VILLE, LE CŒUR DE MARSEILLE  
POURSUIT SA MUE** **4**

**PARKINGS SOUTERRAINS DU CENTRE VILLE :  
DES TARIFS PLUS ATTRACTIFS POUR LES RÉSIDENTS  
ET EN SOIRÉE** **10**

**REQUALIFICATION DU COURS LIEUTAUD,  
VERS UN CENTRE-VILLE APAISÉ** **13**

**REQUALIFICATION DU JARRET :  
« LE PÉRIPH' » DEVIENT BOULEVARD URBAIN** **15**

**LE BOULEVARD URBAIN SUD : L'ACHÈVEMENT  
DU CONTOURNEMENT DU CENTRE-VILLE** **17**

# DES AXES ROUTIERS AU CENTRE-VILLE, LA MÉTROPOLE ET LE DÉPARTEMENT TRANSFORMENT MARSEILLE

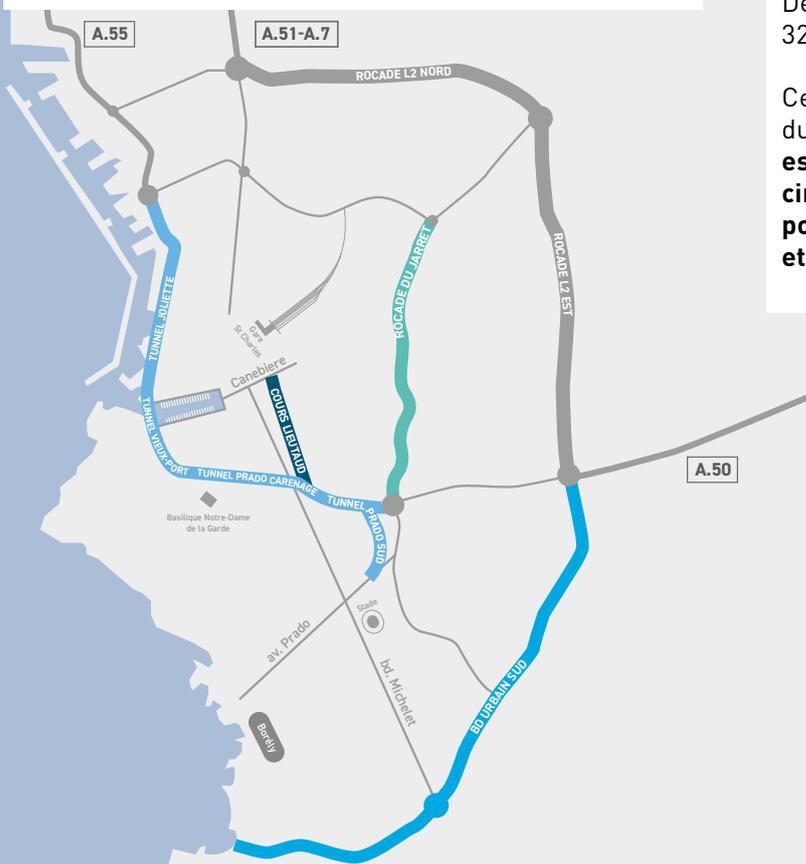
Après avoir financé la requalification des centres-villes d'Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, La Ciotat, Gignac-la-Nerthe, Cassis, Ceyreste, la Métropole se mobilise pour la ville centre du territoire. Dans la continuité des aménagements réalisés ces dernières années dans le centre-ville de Marseille (Vieux-Port, rue Paradis...), la Métropole Aix-Marseille-Provence a approuvé, le 14 décembre 2017, le programme de requalification des espaces publics du centre-ville de Marseille. Visant à un meilleur partage de l'espace public en faveur des piétons, ce projet concerté s'inscrit, avec le soutien massif du Département des Bouches-du-Rhône, dans une mutation plus globale des infrastructures routières de Marseille pour donner à son centre-ville un cadre de vie apaisé.

Avec la réalisation de la rocade L2 reliant les autoroutes A7 et A50, et les travaux en cours sur le Boulevard urbain Sud (BUS) entre l'A50 et La Pointe Rouge, c'est 20 à 30 % de véhicules en moins qui n'ont plus besoin de traverser l'hypercentre de Marseille quotidiennement. **La finalisation du contournement de Marseille permet désormais d'engager la requalification du Jarret et du cours Lieutaud et d'entamer un réaménagement des espaces du centre-ville.**

S'inscrivant dans le cadre de l'Agenda de la mobilité métropolitaine, ces aménagements représentent un investissement important pour la Métropole. **Le Département des Bouches-du-Rhône apporte un large soutien financier pour l'ensemble de ces infrastructures, indispensables à l'attractivité et à la qualité de vie des habitants du territoire. Près de 218 M€ HT sont déjà mobilisés pour réaliser le Boulevard urbain Sud, la requalification du Jarret et du Cours Lieutaud.**

**La requalification des espaces du centre-ville de Marseille ne pourrait également se faire sans le soutien du Département.** L'opération, dont le coût s'élève à 50 M€ HT bénéficie en effet d'une aide du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 32 M€ HT, soit 64 % du coût total du projet.

Ce projet phare réunit végétalisation et valorisation du patrimoine architectural. **À l'horizon 2020, les espaces publics deviendront ainsi des espaces de circulation apaisés avec des voies arborées, pensées pour les transports en commun, des pistes cyclables et des cheminements piétons renforcés.**



*Avec la L2, c'est 20 à 30 % de véhicules en moins qui n'ont plus besoin de traverser l'hypercentre de Marseille quotidiennement.*



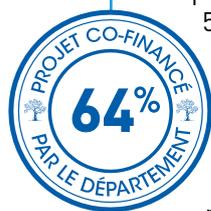
# REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE, LE CŒUR DE MARSEILLE POURSUIT SA MUE

Dans la continuité des aménagements réalisés depuis 2012 (Vieux-Port, rue Saint-Ferréol, rue de Rome, rue Francis Davso ou encore rue Paradis), la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône poursuivent la requalification du centre-ville de Marseille.

La redynamisation du cœur de la ville centre de la Métropole représente l'une des clés de la stratégie d'aménagement durable portée par Aix-Marseille-Provence. Il s'agit d'améliorer le partage de l'espace public en faveur des piétons et de créer, à court terme, un vaste espace cohérent et lisible, propice à la déambulation.

## LE FINANCEMENT

L'opération, dont le coût s'élève à 50 M€ HT, bénéficie du soutien financier du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 32 M€ HT et du remboursement de la Ville de Marseille pour les prestations relevant de sa compétence à hauteur d'environ 3,5 M€ TTC.



## Ce projet phare réunit piétonnisation, végétalisation et valorisation du patrimoine architectural. Il se développe autour de 4 axes forts :

- / un meilleur partage de l'espace public au profit des piétons et des modes doux de déplacement,
- / la transformation d'un symbole fort marseillais : la Canebière,
- / la végétalisation et le développement de la nature en ville avec, comme objectif, la plantation de plus de 450 arbres,
- / l'harmonisation de l'architecture et la valorisation du patrimoine architectural.

Deux phases de travaux sont programmées (2019-2020 et 2020-2021) sur **72 hectares dans l'hyper centre de Marseille dont 22 hectares seront entièrement piétonnisés.**

Les différents secteurs feront l'objet d'une requalification totale ou partielle. Les travaux consisteront en la création d'espaces publics et/ou en la remise à niveau d'espaces publics existants ou dégradés.

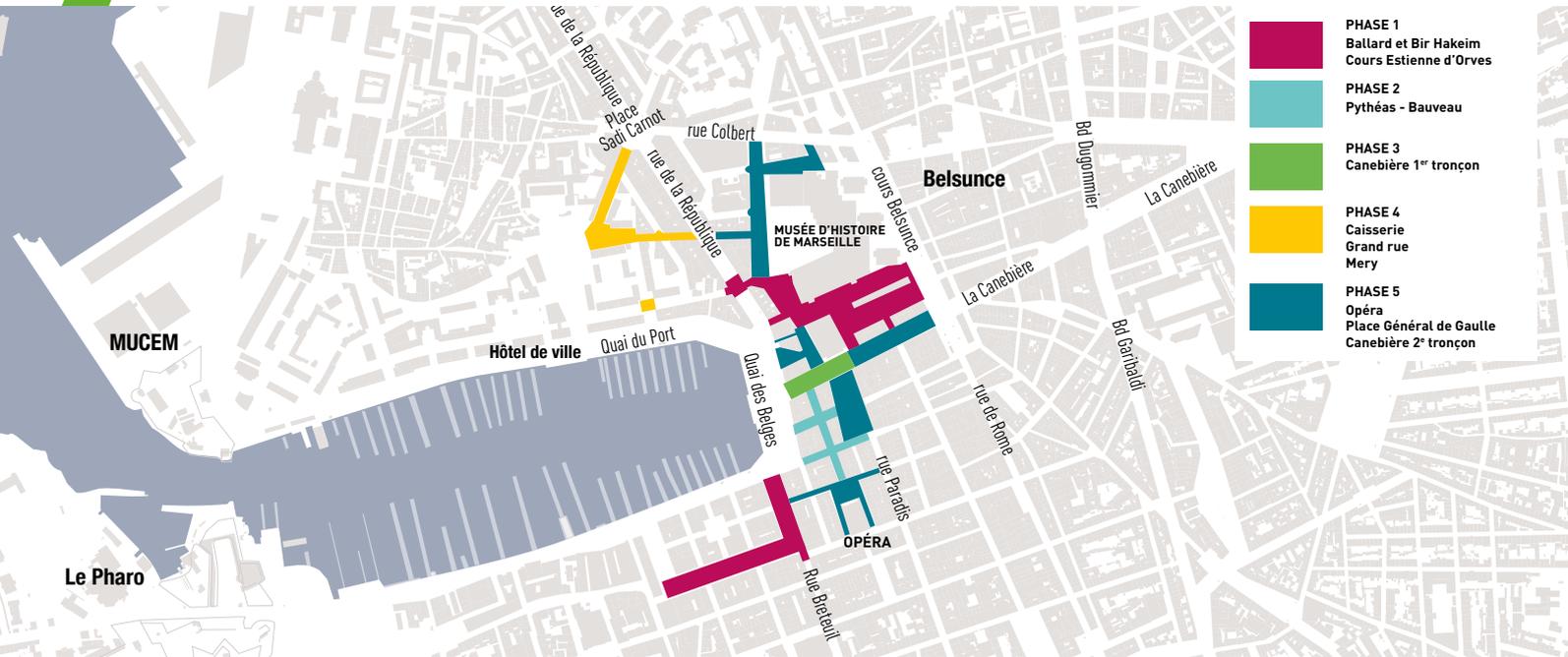
**Ils démarreront sur le cours Jean Ballard le 7 mars et s'achèveront, pour les 5 phases de l'hypercentre, à la fin de l'année 2019.**

**22 hectares de surfaces piétonnes créés**  
**72 hectares d'espaces publics requalifiés**  
(hyper centre de Marseille)  
**450 arbres plantés**

#MARSEILLECHANGE



**ICI** le périmètre du projet



- PHASE 1**  
Ballard et Bir Hakeim  
Cours Estienne d'Orves
- PHASE 2**  
Pythéas - Beauveau
- PHASE 3**  
Canebière 1<sup>er</sup> tronçon
- PHASE 4**  
Caisserie  
Grand rue  
Mery
- PHASE 5**  
Opéra  
Place Général de Gaulle  
Canebière 2<sup>e</sup> tronçon

## Phase des travaux

- Phase 1 :** à partir de mars 2019 jusqu'à la fin 2019, Cours Jean Ballard et Cours d'Estienne d'Orves et pôle Bir Hakeim
- Phase 2 :** Rues Pythéas-Beauveau de mars à juillet 2019
- Phase 3 :** Bas de la Canebière de juin à juillet 2019
- Phase 4 :** Rues Coutellerie, Grand Rue et Méry d'avril à décembre 2019
- Phase 5 :** Opéra, place Charles-de-Gaulle, partie haute de la Canebière d'avril à décembre 2019

### SÉCURITÉ DES ESPACES PIÉTONS : DES BORNES RESPECTANT L'ESTHÉTIQUE DU CENTRE

La Métropole Aix-Marseille-Provence a pleinement intégré la question de la sécurité dans le projet de requalification de l'espace public et de piétonnisation du centre-ville. Ainsi, de nombreuses bornes permettant de sécuriser les espaces dédiés aux piétons seront installées dans divers lieux du centre-ville. Les bornes jalonnant le Vieux-Port, notamment, seront remplacées en priorité par des équipements de norme internationale, permettant de supprimer les blocs de béton positionnés actuellement. Elles seront installées avant l'été. Le reste des bornes sera déployé dans la continuité de celles du Vieux-Port, à partir du second semestre 2019. Au-delà de la sécurité, cette initiative constitue une véritable valeur ajoutée sur le plan esthétique.



Bornes actuelles 60cm



Bornes projetées 80cm

## REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE, LE CŒUR DE MARSEILLE POURSUIT SA MUE

### » Opéra et rue Beauvau

La piétonnisation crée un vaste espace de déambulation entre l'Opéra, le cours d'Estienne d'Orves et la rue Saint Ferréol. La circulation en est d'autant plus apaisée. La rue Beauvau se voit bordée d'un double alignement d'arbres et sur la place Ernest Reyer se dessine un « archipel arboré ». Plus de 3000 m<sup>2</sup> de surface sont pavés de pierres naturelles, avec un traitement différencié pour les trottoirs et les chaussées. L'ensemble de la place de l'Opéra, devenu piéton, est revêtu de pierre calcaire. L'harmonisation concerne également le mobilier urbain et la mise en lumière des lieux. Seule la section centrale de la rue Beauvau restera circulée pour assurer la desserte du parking De Gaulle et permettre de rejoindre le Vieux Port depuis la rue Paradis.



### » Grand Rue, rue Caisserie, rue Saint Laurent



L'opération conforte la puissance symbolique de ces artères historiques. La rue Caisserie est devenue une promenade jardinée agrémentée de nombreuses essences d'arbres. La perspective sur le patrimoine architectural remarquable est dégagée. Sur la Grand rue, à l'angle de la rue Méry, grâce à des arbres plantés en nombre, la biodiversité est aussi plus généreuse. L'apaisement du trafic routier au profit des piétons et des modes de transport doux concerne tout le secteur, de la rue Bonneterie à l'avenue Saint-Jean. Plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface sont ainsi aménagés. Les trottoirs et les chaussées bénéficient d'un revêtement unifié et de qualité. L'harmonisation concerne également le mobilier urbain et la mise en lumière des lieux.

### » Espaces publics Mazagran

Le pôle Mazagran est caractérisé par une forte concentration d'équipements culturels et d'enseignements qui sont cependant peu visibles et mis en valeur. Les travaux ont pour objectifs de rendre ce quartier confortable, attrayant, sécurisé et adapté aux usagers du site (étudiants et spectateurs).

Pour cela, il est prévu que la rue Mazagran devienne entièrement piétonne se connectant ainsi aux espaces piétons existants de la place du lycée Thiers et de la rue du Théâtre Français.

Les travaux portent sur une surface de 3 600 m<sup>2</sup>. Ils débuteront en juin 2019 pour se finaliser en janvier 2020.



## REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE, LE CŒUR DE MARSEILLE POURSUIT SA MUE

### » Jean Ballard et Cours d'Estienne d'Orves



L'implantation d'un pôle bus sur le cours Jean Ballard évite la remontée des bus vers Bir Hakeim et la circulation des bus en traversée de la Canebière. La présence des arbres est fortement renforcée et leur alignement offre une respiration végétale et une ombre bienvenue. Toujours sur le cours Jean Ballard, les sols sont requalifiés : 4400 m<sup>2</sup> de pavage élégant (granit pour les trottoirs et pour le plateau surélevé prolongeant la rue Saint-Saëns). L'harmonisation concerne également le mobilier urbain et la mise en lumière des lieux. Le dallage du cours d'Estienne d'Orves est lui aussi homogénéisé, un embellissement qui conforte l'attractivité de l'aire piétonne. Un gros entretien avec la réfection des joints de l'ensemble de la place est réalisé. Les pavés des cheminements latéraux sont remplacés par des pavés plus réguliers pour plus de confort.

### » Rue des Fabres, rue de Bir Hakeim, place Gabriel Péri, rue Henri Barbusse

La centralité du secteur Bourse est renforcée. Il voit son trafic routier sensiblement apaisé. L'offre de stationnement est plus rationnelle avec des emplacements clairement dévolus aux cars de tourisme, aux deux roues motorisées, aux vélos et aux livraisons. Le pôle bus est réaménagé. Sur les voies circulées, des arbres d'alignement ont été plantés. La rue des Fabres s'est transformée en espace arboré. Cette végétalisation profite tout autant à la place Gabriel Péri. De plus, l'espace public est beaucoup plus homogène : quelque 12000 m<sup>2</sup> de surface au sol ont été aménagés (dallage calcaire pour les espaces piétons notamment). L'harmonisation concerne également le mobilier urbain et la mise en lumière des lieux.

### » Canebière (partie basse)

À partir du Vieux-Port et jusqu'à hauteur du cours Belsunce, l'artère mythique offre désormais un vaste espace de promenade, un « plateau » unitaire recouvert de pierre porphyre (roche ancienne très dure). Des boucles de desserte facilitent la circulation périphérique des véhicules et l'alimentation des parkings. Des platanes supplémentaires prolongent et accentuent l'alignement arborescent de la Canebière. L'harmonisation concerne aussi le mobilier urbain et la mise en lumière des lieux.





## 1500 arbres plantés à Marseille d'ici 3 ans !

La requalification des espaces publics du centre-ville est l'opportunité d'embellir les places et les rues, en offrant une forte présence végétale. Les essences méditerranéennes seront privilégiées. Résistantes au vent, à la chaleur et peu gourmandes en eau, elles possèdent l'avantage de ne nécessiter que peu d'entretien ! Ainsi, le cours Jean Ballard sera doté de plusieurs alignements de platanes qui procureront de l'ombre ; les alignements de la Canebière seront également complétés. Des bosquets de chênes verts seront plantés sur la place devant l'Opéra et des Gingkos sur la rue Beauvau. Les rues des Fabres et Caisserie accueilleront également de nombreuses plantations. Dans les rues peu larges, petits et moyens arbres ponctueront l'espace. Ce vaste projet a pour objectif de planter 450 arbres en hypercentre. En cumulant les plantations envisagées avec celles prévues dans les projets de requalification de la rocade du Jarret et du Cours Lieutaud, ce sont, au total, plus de 1500 arbres qui seront ainsi plantés en ville à l'horizon 2021/2022 : faisant ainsi de Marseille un véritable archipel arboré.



## Des revêtements durables et esthétiques

Pavés en pierre calcaire, en porphyre (roche ancienne très dure) ou en granit, bordures en calcaire... les matériaux de sol seront choisis avec une attention particulière. Les revêtements de pierre seront étudiés pour être adaptés à chaque mode de déplacement (piétons, bus, voitures...) et compatibles avec les exigences patrimoniales, de confort et de durabilité. Sur la Canebière précisément, les revêtements de surface réalisés à l'occasion des travaux du tramway en 2007 étant en bon état seront conservés, permettant ainsi d'optimiser les investissements. Le projet consiste à raccorder à niveau les trottoirs existants pour former un plateau unitaire en porphyre : les dalles détériorées de la Canebière seront alors remplacées et une réfection des joints sera effectuée. Par ailleurs, selon la configuration des voies, les pistes cyclables seront différenciées des espaces piétons par un dénivelé ou par un revêtement différent.



#MARSEILLECHANGE





## LES LIGNES DE BUS REPENSÉES

Les travaux engagés pour piétonniser l'hyper-centre, nécessitent de réorganiser plusieurs lignes de bus de la RTM. Les modifications apportées seront effectives à partir du mois de juin.

- / Réorganisation des deux gares de bus Bir Hakeim / Fabres et Cours Jean Ballard, permettant la redistribution des terminus des lignes de centre-ville
- / Les terminus des lignes 41, 57, 61 et 80 basculeront définitivement sur le Cours Jean Ballard
- / La ligne 83, qui ne rentrera plus sur la gare Bir Hakeim / Fabres, poursuivra son tracé sur le quai du Port pour rejoindre son terminus au Mucem
- / La ligne 81 ne passera plus sur la Canebière et voit son tracé détourné par les cours Lieutaud, Peytral, et Pierre Puget, pour ensuite retrouver son itinéraire actuel et son terminus au Pharo.
- / La ligne 41 sera déviée par le cours Pierre Puget et la rue Fort Notre-Dame, pour être en terminus à Ballard
- / Concernant les pôles d'échanges de Canebière Bourse et de Ballard, la RTM implantera des écrans d'information voyageurs et une nouvelle signalétique afin de faciliter l'orientation des usagers du réseau La Métropole Mobilité.



## CONCERTATION : LE PROJET ENRICH PAR LES ATTENTES DU PUBLIC

**Dans le cadre de ce projet, une concertation préalable s'est déroulée du 18 décembre 2018 au 5 février 2019. Cette phase de dialogue a permis de présenter le projet au public, de recueillir son avis sur les grands principes et surtout d'enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes des habitants.**

Les remarques exprimées au cours de cette consultation du public ont été étudiées et analysées : elles ne remettent pas en cause les objectifs généraux du projet, ni ses caractéristiques. Il apparaît que ce projet de requalification des espaces publics du centre-ville recueille globalement des avis très favorables, qui expriment le souhait de disposer d'un centre-ville apaisé, grâce à la piétonnisation de plusieurs secteurs. Les nombreuses plantations envisagées sont également accueillies très favorablement.

On note une préoccupation de la population vis-à-vis de la suppression des places de stationnement en surface. Pour répondre à cette crainte, la Métropole envisage de proposer une nouvelle tarification revue à la baisse et très favorable aux résidents (lire page suivante).

**La Métropole Aix-Marseille-Provence a pris en compte les avis du public. Cela se traduit notamment par un projet qui propose désormais :**

- / 60 % des containers enterrés
- / une place du vélo réaffirmée
- / la requalification de la Place du Général de Gaulle en intégralité
- / des revêtements moins « sensibles » à la saleté
- / un dispositif de communication ciblée
- / la mise en œuvre d'une Commission d'indemnisation à l'amiable des commerçants (secteurs les plus impactés)
- / à terme, un projet de piétonnisation intégrale de la Canebière

# PARKINGS SOUTERRAINS DU CENTRE-VILLE : DES TARIFS PLUS ATTRACTIFS POUR LES RÉSIDENTS ET EN SOIRÉE

Si la requalification et la piétonnisation des voies conduisent à la suppression de places de stationnement en surface, la Métropole lance une offre inédite pour le stationnement des résidents dans les parkings souterrains.

L'objectif : faciliter la vie de ceux qui vivent en cœur de ville ! Un tarif spécifique proposé en soirée au tarif maximum de 5€, permettra à tous de profiter de la vie nocturne !

**Une modification de la politique tarifaire dans les parkings métropolitains du centre-ville est envisagée, pour compenser la réduction du nombre de places de stationnement sur voirie.**

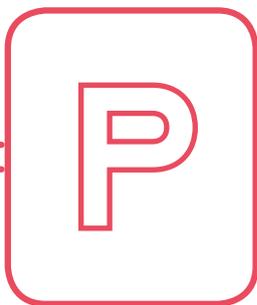
Cette initiative de la Métropole Aix-Marseille-Provence offrira aux habitants une tarification attractive et une augmentation de quotas des places réservées aux résidents avec une baisse significative des tarifs des abonnements.

**L'objectif est de faciliter la vie des habitants du centre-ville tout en proposant aux visiteurs de venir en cœur de ville en transports en commun.**

Cette nouvelle tarification sera effective :

- au 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour le parking du Cours Estienne d'Orves
- au 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour les autres parkings du centre-ville

*Les tarifs Résident seront figés les 4 premières années, ils ne pourront pas évoluer plus de 2% par la suite. Pour pouvoir bénéficier des tarifs Résident, il est nécessaire d'habiter dans un périmètre de 500 mètres autour d'un parc de stationnement métropolitain.*



**440** places créées à l'attention des résidents (qui compensent les places supprimées en voirie)

**240** places créées pour les deux-roues motorisés

**1 €/jour** tarif résident nuit et week-end

**2 €/jour** tarif 24/24

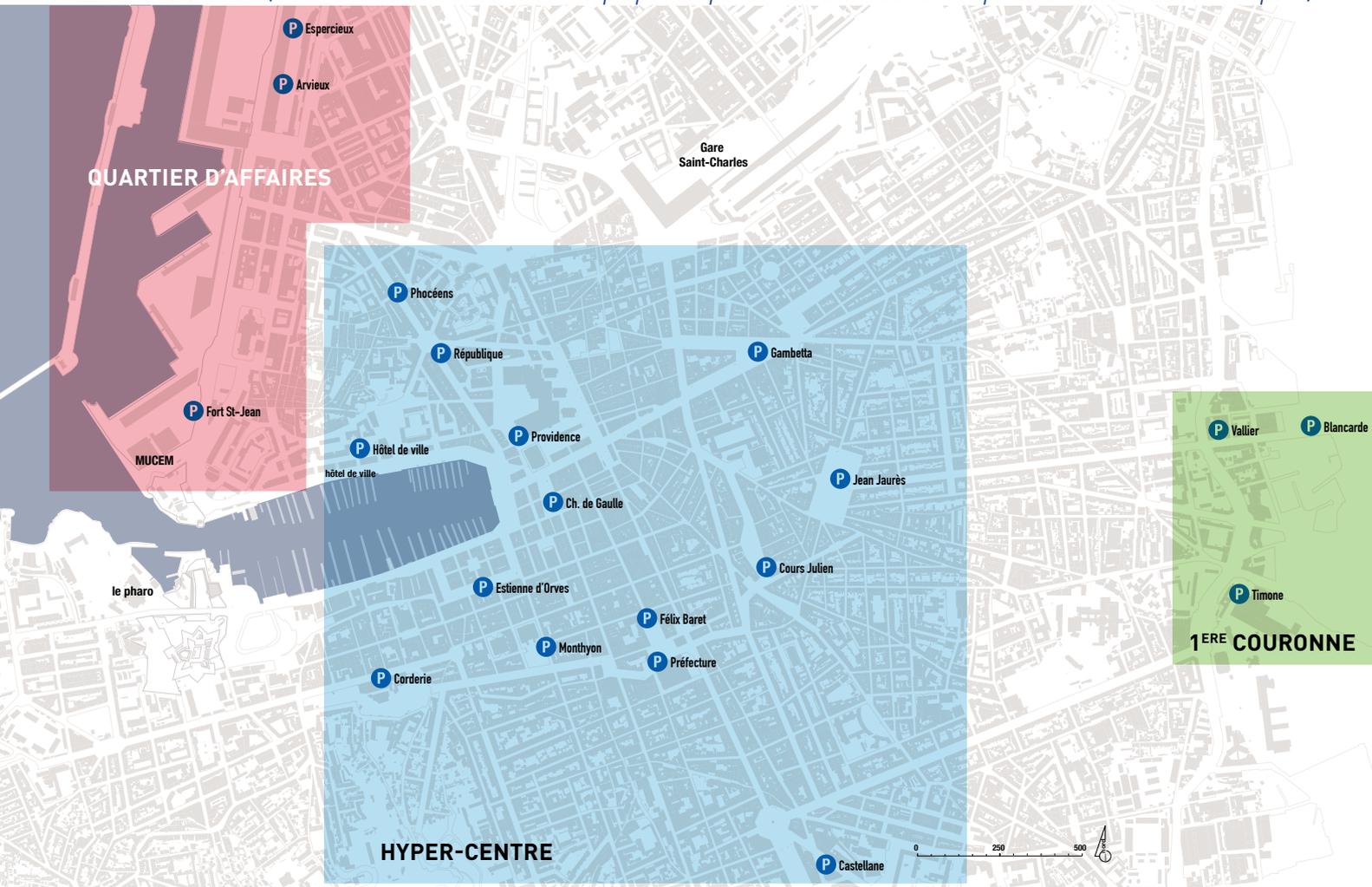
Abonnement annuel résident : **tarif divisé par trois** (pour la formule la plus avantageuse)

**5€** maximum/soirée-nuit avec le tarif Noctambule

**1<sup>re</sup> 1/2 heure gratuite**



# PARKINGS DU CENTRE-VILLE : DES TARIFS PLUS ATTRACTIFS POUR LES RÉSIDENTS ET EN SOIRÉE *(Ces modifications de tarifs seront proposées par la Présidente au vote du prochain Conseil de la Métropole.)*



## TARIFICATION MOYENNE ACTUELLE

## TARIFICATION FUTURE PROPOSÉE

### QUARTIER D'AFFAIRES

HEURE : 2,73 €  
JOURNÉE : 35,60 €  
NUIT : 10,10 €

Abonnement Annuel Résident :  
1 188€  
soit **99 € par mois**  
ou **3,25 €/jour**

HEURE : 2,70 €  
JOURNÉE : 35,00 €  
NUIT : 5,00 €

Abonnements Annuels Résident :  
• Nuit et WE : 365€ / an,  
**30,42 € par mois soit 1€/jour**  
• 24h/24 : 700 € soit 58,34 € /mois ou **1,92 €/jour**  
• 2 et 3 roues motorisées 24h/24 :  
365€/an, 30,42/mois ou 1€/jour

### HYPER-CENTRE

HEURE : 2,69 €  
JOURNÉE : 21,75 €  
NUIT : 7,12 €

Abonnement Annuel Résident :  
1 049,75€  
soit **87,48 € par mois**  
ou **2,88 €/jour**

HEURE : 2,40 €  
JOURNÉE : 15,50 €  
NUIT : 5,00 €

Abonnements Annuels Résident :  
• Nuit et WE : 365€ / an,  
**30,42€ par mois soit 1 €/jour**  
• 24h/24 : 700 € soit 58,34 € /mois ou **1,92 €/jour**  
• 2 et 3 roues motorisées 24h/24 :  
365€/an, 30,42/mois ou 1€/jour

### 1ERE COURONNE

HEURE : 2,03 €  
JOURNÉE : 15,37 €  
NUIT : AUCUN

Abonnement Annuel Résident :  
1 105 €  
soit **92,08 € par mois**  
ou **3,03 €/jour**

HEURE : 1,70 €  
JOURNÉE : 12,00 €  
NUIT : 5,00 €

Abonnements Annuels Résident :  
• Nuit et WE : 365€ / an,  
**30,42€ par mois soit 1€/jour**  
• 24h/24 : 700 € soit 58,34 € /mois ou **1,92 €/jour**  
• 2 et 3 roues motorisées 24h/24 :  
365€/an, 30,42/mois ou 1€/jour



# REQUALIFICATION DU COURS LIEUTAUD, VERS UN CENTRE-VILLE APAISÉ

La Métropole Aix-Marseille-Provence veut fluidifier et apaiser la circulation dans l'hyper centre de Marseille. Un objectif qui passe par la requalification du cours Lieutaud, axe majeur de la ville centre.

Trait d'union naturel entre la Canebière et le boulevard Baille, le cours Lieutaud va se transformer pour devenir un axe de circulation apaisé, arboré, avec des trottoirs élargis permettant aux piétons de se réapproprier leur quartier.

L'objectif de cette démarche est de reconquérir l'espace public en créant des alignements d'arbres sur chaque rive du cours, en organisant des espaces piétons plus agréables avec un stationnement rationnel pour les voitures, et en offrant ainsi des itinéraires confortables et continus pour les modes doux de déplacement.



Après les travaux, le cours Lieutaud deviendra un axe de circulation apaisé.

## LE PROJET

Les grands travaux d'infrastructures achevés à Marseille permettent d'envisager la requalification de cet axe majeur. La requalification porte sur **1300 mètres**, de la Canebière au boulevard Baille incluant le cours Lieutaud et le boulevard Garibaldi, soit 32000 m<sup>2</sup>. La circulation passera à **2x1 voie sur la majorité du Cours et sera maintenue à 2x2 voies sur le boulevard Garibaldi**. Les deux carrefours avec le cours Julien et le boulevard Thurner seront signalés **par un plateau traversant afin de faciliter les déplacements piétons**.

## LES CHIFFRES

- Deux arrondissement concernés : 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup>
- 1,3 km de la Canebière au boulevard Baille en intégrant le boulevard Garibaldi
- 3,6 ha d'espace public requalifié
- 3,6 km de pistes cyclables
- 130 arbres plantés
- 75 places de stationnement conservées et des aires de livraison
- Coût prévisionnel : 13,3 millions d'euros HT dont 9 millions d'euros HT financés par le Département.



#MARSEILLECHANGE





## LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Après la phase de travaux préparatoires, les travaux commenceront le 11 mars 2019 pour le secteur du boulevard Baille à la rue Dieudé. Ils dureront jusqu'en janvier 2020. Sur le secteur de la rue Dieudé à la Canebière, les travaux se dérouleront de juillet 2019 à juillet 2020.

# REQUALIFICATION DU JARRET : « LE PÉRIPH' » DEVIENT BOULEVARD URBAIN

Utilisé naturellement comme le périphérique de Marseille, la rocade du Jarret voit diminuer progressivement sa fréquentation automobile suite à l'ouverture de la L2. Dès le 18 mars 2019, cet axe principal va faire l'objet d'une requalification complète pour devenir un véritable boulevard urbain arboré, offrant une large place aux transports en communs et aux vélos.

Composé de cinq boulevards et d'une longueur de 4,2 km, le Jarret, positionné entre deux autoroutes, a longtemps supporté un trafic automobile de transit pénalisant la desserte de la ville de Marseille.

Le projet de requalification de la rocade du Jarret va ainsi permettre de redonner de l'espace aux mobilités douces par la création de pistes cyclables et de cheminements piétons larges et sécurisés, et d'améliorer le fonctionnement des bus circulant sur l'axe.

## LE PROJET

La requalification du Jarret, entre Saint-Just et la place de Pologne, permet de transformer radicalement la rocade en un boulevard urbain au profil à 2x2 voies : suppression du terre-plein central, des giratoires percés, et du stationnement sur trottoirs reporté sur la chaussée, permettant ainsi la création de larges trottoirs.

Les alignements d'arbres existants sont enrichis de nouvelles plantations et une piste cyclable continue est créée sur toute la longueur du nouveau boulevard urbain.

Le projet permettra de rendre accessible une quarantaine d'arrêts de bus et de requalifier complètement le pôle d'échanges de la Timone, avec la modernisation des 4 accès du métro et l'installation de panneaux d'information voyageurs modernes.

## LES CHIFFRES

- 3 arrondissements concernés : 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>
- 3,6 km de Saint Just à la place de Pologne
- Un budget de 60 millions d'euros HT dont 40,32 millions d'euros HT versés par le Département
- 6,7 km de pistes cyclables créés



#MARSEILLECHANGE



Vue du square  
Sidi Brahim



Visuel non contractuel © Tangram Architectes

### LE CALENDRIER DE LA REQUALIFICATION

- **Premier trimestre 2020** mise en service entre le boulevard de la Blancarde et la rue Sainte Cécile
- **Premier trimestre 2021** mise en service entre boulevard de la Blancarde et la rue Pierre-Roche
- **Dernier trimestre 2021** mise en service complète du Jarret de Saint-Just à la place de Pologne

# LE BOULEVARD URBAIN SUD : L'ACHÈVEMENT DU CONTOURNEMENT DU CENTRE-VILLE

Le Boulevard Urbain Sud (BUS) est le prolongement naturel de la L2 jusqu'à la mer. Il concrétise le contournement de la ville et permettra, lors de son ouverture complète mi-2022, notamment aux habitants du littoral sud de rejoindre plus rapidement le réseau autoroutier. Il reliera le secteur de la Pointe Rouge à l'autoroute A 50 et la Rocade L2, au niveau de l'échangeur Florian. Cet axe majeur, dont les travaux ont démarré en 2017, est pensé comme un espace de circulation apaisé, où tous les modes de transports cohabitent.

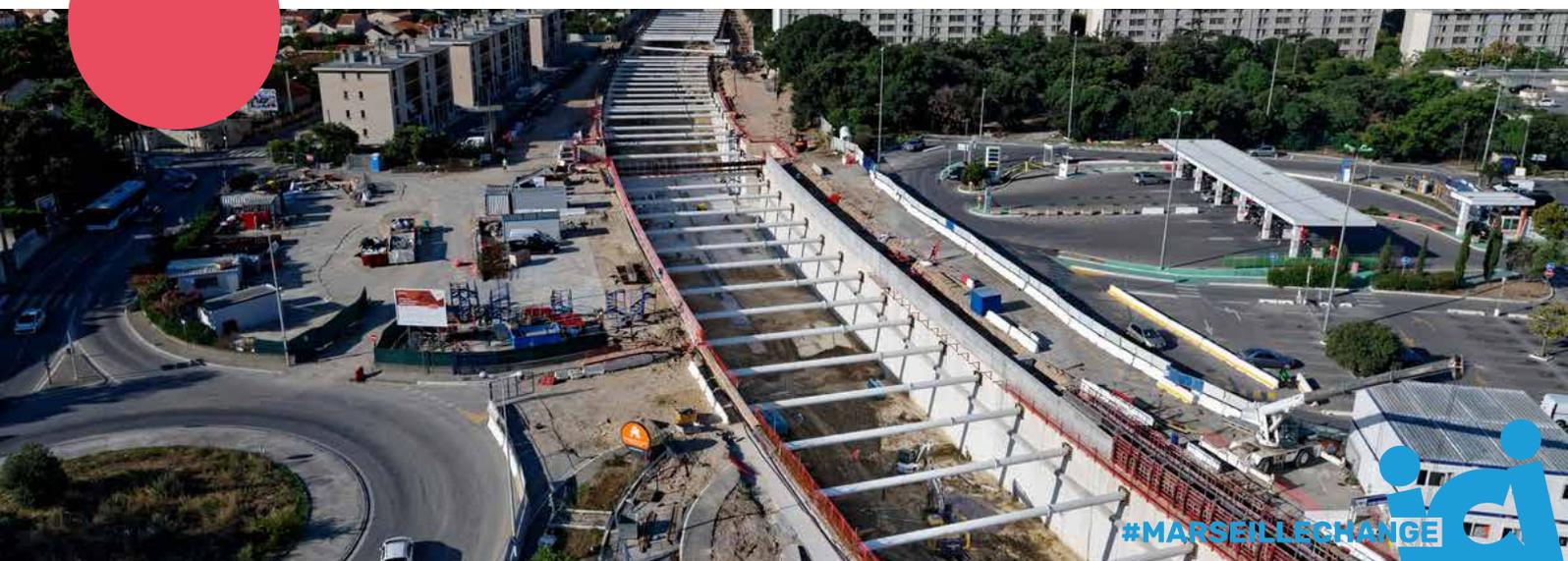
## UN AXE MAJEUR POUR FACILITER LA DESSERTE DES QUARTIERS SUD DE MARSEILLE

Au fur et à mesure des phases d'études et de concertation menées avec les élus et les citoyens, le projet a évolué vers un concept d'axe urbain et paysager reliant les quartiers sud aux infrastructures routières de l'agglomération marseillaise et au littoral, tout en laissant la part belle aux mobilités douces.

Le BUS est pensé comme un espace de circulation apaisé, où tous les modes de transports cohabitent. Il prévoit des largeurs de circulation suffisantes pour les véhicules, des échanges plus nombreux avec la voirie existante, des carrefours régulièrement espacés, les dessertes riveraines, du stationnement pour les voitures et les vélos. Des cheminements piétons ainsi que des pistes cyclables se développent sur la totalité de son linéaire. Des voies réservées aux transports en commun en site propre s'étendent dans les deux sens.

## LES CHIFFRES

- 3 arrondissements concernés : 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>.
- 8,5 km le Boulevard urbain sud entre l'échangeur Florian (L2) et le littoral (A50).
- 250 millions d'euros HT : Montant total de l'opération intégralement réalisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, dont 168 millions d'euros HT seront pris en charge par le Département des Bouches-du-Rhône.



## LE CALENDRIER

- La première tranche des travaux a démarré le 1<sup>er</sup> juillet 2017 au niveau de l'échangeur Florian où le Boulevard urbain sud se connecte à la L2. Elle continue avec un profil à 2x2 voies et une voie bus dédiée dans chaque sens de circulation, jusqu'au Vallon de Toulouse ; elle comprend la réalisation de 3 tranchées couvertes dont les espaces en surface seront aménagés et requalifiés en parcs urbains et paysagers.

Les travaux, entre le chemin du Vallon de Toulouse et le boulevard Sainte-Marguerite, ont débuté au mois de novembre 2018. Sur ce tronçon, le Boulevard Urbain Sud comprend 2x2 voies dont 1 voie dédiée aux transports en commun dans chaque sens de circulation. De part et d'autre de ces voiries, sont prévus une piste cyclable et des trottoirs pour les piétons. Le chantier de cette section sera achevé à l'automne 2019. La totalité de cette tranche entre Florian et le boulevard Sainte-Marguerite de 3 km devrait être achevée en 2021.

- De profil variable, les travaux de la deuxième section concernent 5 km entre le boulevard Sainte-Marguerite et la traverse Parangon. Ils se dérouleront de 2020 à 2022.



## LES PONTS DE L'HUVEAUNE

Dans le cadre des travaux du Boulevard urbain Sud, deux ponts permettant le franchissement de l'Huveaune et privilégiant les modes de déplacement doux, vont être créés au niveau de l'échangeur Florian.

Les deux ouvrages d'art pour le franchissement de l'Huveaune, conçus par l'architecte Rudy Riciotti, vont s'intégrer délicatement dans leur environnement. Ils vont contribuer à la réalisation du BUS en favorisant dans ce secteur la desserte des transports en commun et les modes de déplacement doux, tout en garantissant la bonne intégration des ponts dans leur environnement.

Les travaux du premier pont démarrent en 2019, pour une mise en service totale des deux ponts fin 2020.

## LES CHIFFRES CLÉS

- 21 mètres : la largeur de chaque pont
- 102 mètres : la longueur du plus grand des deux ponts
- 4,5 mètres : la largeur des trottoirs dédiés aux cheminements piétons et vélos
- 2x4 : le nombre de voies dans chaque sens
- 3,5 m : la hauteur des poutres au point le plus haut
- 3568 tonnes : le poids total des deux ouvrages
- 22 mois : la durée du chantier

# CONTACTS PRESSE

---

**Service Presse Métropole Aix-Marseille-Provence  
DGA Communication, Relations extérieures  
et Grands Évènements**

Tel. 04 91 99 79 74 - Mail : [presse@ampmetropole.fr](mailto:presse@ampmetropole.fr)

Responsable du Service Presse :

**Stéphane GIREAU**

04 91 997 997 / 06 32 87 19 86

[stephane.gireau@ampmetropole.fr](mailto:stephane.gireau@ampmetropole.fr)

Attachés de presse :

**Laurent DESBUISSONS**

04 91 99 78 29

[laurent.desbuissons@ampmetropole.fr](mailto:laurent.desbuissons@ampmetropole.fr)

**Marjorie PIRAS**

04 91 99 79 48

[marjorie.piras@ampmetropole.fr](mailto:marjorie.piras@ampmetropole.fr)

**Alexandra THEZAN**

04 91 99 79 10

[alexandra.thezan@ampmetropole.fr](mailto:alexandra.thezan@ampmetropole.fr)

**Yann TAXIL**

04 91 99 79 67

[yann.taxil@ampmetropole.fr](mailto:yann.taxil@ampmetropole.fr)

